



## ► Adhésion

Le réseau mondial d'entreprises de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) sur le travail forcé (GBNFL) rassemble l'OIT et des entreprises du monde entier, de toutes tailles et de tous secteurs, et leurs réseaux, en vue d'éradiquer le travail forcé.

Le nombre de personnes victimes du travail forcé est estimé à 25 millions dans le monde. La Cible 8.7 des Objectifs de développement durable (ODD) vise à éradiquer le travail forcé d'ici à 2030. Rejoignez-nous pour faire de cette vision une réalité.

### Qui sommes-nous ?

Les membres de l'OIT GBNFL sont des entreprises de toutes tailles et de tous secteurs, ainsi que des réseaux d'entreprises, y compris des organisations d'employeurs et d'entreprises, des groupements professionnels et des associations sectorielles.

**Tous les membres et partenaires de l'OIT GBNFL s'engagent publiquement à :**

**Éradiquer** Prendre des mesures concrètes pour éradiquer le travail forcé sous toutes ses formes dans leurs organisations, leurs chaînes d'approvisionnement, leurs organisations membres, leurs secteurs et au-delà.

**Promouvoir** une réponse globale et coordonnée au travail forcé, y compris dans les relations avec les pouvoirs publics.

**Respecter** les principes de solidarité et de collaboration avec les autres parties prenantes pour mettre fin au travail forcé.

Une liste complète des membres et des partenaires peut être consultée sur [flbusiness.network](http://flbusiness.network)

### Pourquoi adhérer ?

Les membres de l'OIT GBNFL jouent un rôle clé dans l'éradication du travail forcé. Qui plus est, ils sont reconnus pour cela.

- Tirer parti de l'incomparable capacité de rassemblement de l'OIT entre gouvernements, employeurs et travailleurs.
- Obtenir la reconnaissance officielle des contributions mesurées aux ODD.
- Être perçu comme un leader mondial et gagner en visibilité grâce à la communication de l'OIT, de l'OIT GBNFL et des Nations Unies.
- S'appuyer sur l'expertise et l'expérience des grandes entreprises, des initiatives professionnelles et de l'OIT.
- Obtenir de l'aide pour se repérer dans le paysage complexe des acteurs, des mécanismes et des ressources qui luttent contre le travail forcé dans différents secteurs et sous différentes latitudes.
- S'associer à l'OIT pour apporter des solutions sur le terrain.

---

Devenez membre. Mettez fin au travail forcé.

## En quoi consiste la qualité de membre ?

Il existe de nombreuses façons de participer au réseau et à la réalisation de ses objectifs. Pour participer, vous disposez des options suivantes, sans que la liste soit exhaustive :

- Participer aux activités et aux événements du réseau
- Rejoindre le comité directeur qui supervise la stratégie et les opérations du réseau
- Présider ou rejoindre les groupes de travail qui cherchent des solutions à des problèmes spécifiques et préconisent les mesures adéquates
- Diffuser les bonnes pratiques, les leçons tirées ou partager des outils et des ressources, par exemple en organisant conjointement un séminaire web ou un atelier technique à l'échelon national, ou en y participant
- Mobiliser ses propres réseaux pour maximiser la portée et les effets bénéfiques de l'OIT GBNFL.

## Quel est le processus de candidature ?

Le processus débute quand une société ou un réseau d'entreprises demande à rejoindre l'OIT GBNFL. Le comité directeur du réseau examine toutes les candidatures et prend la décision relative à l'adhésion. Les sociétés devront signer un accord de partenariat avec l'OIT. Pour les réseaux d'entreprises, un formulaire d'adhésion peut être obtenu auprès du secrétariat.

## Combien coûte l'adhésion ?

L'OIT GBNFL fonctionne sur la base de cotisations annuelles et de contributions de donateurs. Les cotisations des membres et les critères d'adhésion font l'objet de décisions du comité directeur.

### Cotisations annuelles des membres

Grandes entreprises	PME	Réseaux d'entreprises
Plus de 250 employés Chiffre d'affaires supérieur à 25 millions de dollars 10 000 dollars	De 10 à 250 employés Chiffre d'affaires inférieur à 25 millions de dollars Les PME adhèrent en échange d'un soutien en nature et d'un engagement à poursuivre les objectifs du réseau	Il s'agit d'organisations d'employeurs et d'entreprises, de groupements professionnels et d'associations sectorielles  Les réseaux d'entreprises s'engagent à apporter un soutien en nature

Pour nous rejoindre, et pour obtenir davantage d'informations

[fl-businessnetwork@ilo.org](mailto:fl-businessnetwork@ilo.org) ou consultez [flbusiness.network](http://flbusiness.network)